

Comptes annuels

SAS 3 BAIES+

334 CHEMIN DU COLOMBIER
69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE

Exercice clos le 31/01/2025

APE : 4759B

SIRET : 94942363600024



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. B. B.', is written over a horizontal line.

CERALP

270 RUE JEAN-MICHEL SAVIGNY
69400 VILLEFRANCHE

Tél : 04 74 02 78 00
Fax : 04 74 02 78 01

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2025	Net 31/01/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 186	1 677	3 509	4 546
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 186	1 677	3 509	4 546
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	57 750		57 750	130 274
En-cours de production (biens et services)	202 387		202 387	153 016
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				57 566
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 107 087		1 107 087	408 742
Autres créances	895 878		895 878	198 557
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	52 145		52 145	182 049
Charges constatées d'avance (3)	8 390		8 390	5 598
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 323 637		2 323 637	1 135 803
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 328 823	1 677	2 327 146	1 140 349
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2025	31/01/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 500	1 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	150	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	22 507	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	66 659	42 657
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	90 816	44 157
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	203 672	98 819
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 826 374	928 247
Dettes fiscales et sociales	169 774	69 126
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 510	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 236 330	1 096 193
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 327 146	1 140 349
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 032 658	997 374
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 BAIES+

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 2 327 146 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 66 659 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 186			5 186
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 186			5 186
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 186			5 186

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	640	1 037		1 677
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	640	1 037		1 677
ACTIF IMMOBILISE	640	1 037		1 677

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 011 355 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 107 087	1 107 087	
Autres	895 878	895 878	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 390	8 390	
Total	2 011 355	2 011 355	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - fact. à établir	658 972
Fournisseurs - avoirs à recevoir	14 527
Autres produits à recevoir	97 559
Total	771 058

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500,00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 032 658 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 826 374	1 826 374		
Dettes fiscales et sociales	169 774	169 774		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	36 510	36 510		
Produits constatés d'avance				
Total	2 032 658	2 032 658		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 797 988
Congés à payer	5 084
Charges sur congés à payer	1 605
Etat charges à payer	529
Clients - avoirs à établir	36 510
Total	1 841 716

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Primes d'assurance	2 571		
Locations immobilières	5 618		
Pochettes et autres fournitures	200		
Total	8 390		

3 BAIES⁺
Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 500,00 €
Siège social : 334 CHEMIN DU COLOMBIER
69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE
949 423 636 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 JUIN 2025

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 janvier 2025**, s'élevant à **66 659,36 €**, de la manière suivante :

- Bénéfice	66 659,36 €
- A titre de dividendes	26 000,00 €
- Le solde	40 659,36 €

En totalité au compte « Autres réserves »
Qui sera ainsi porté de 22 506,60 € à 63 165,96 €

De telle sorte que les capitaux propres s'élèveront ainsi à 64 815,96 €.

Date de mise en paiement : au jour de l'Assemblée.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre de l'exercice précédent, ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 janvier 2024 : 20 000,00 Euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LA PRÉSIDENTE
La Société VIC'INVEST
Représentée par son Gérant
Monsieur Bruno LACAND

